



VIA
Valorisation
de l'Innovation
dans l'Ameublement

Aides à Projet VIA

Les projets sont sélectionnés par la Commission d'*Aides à Projet* pour leur pertinence conceptuelle, leur innovation technologique, l'exemplarité de leur démarche sociale et environnementale, leur originalité esthétique et leur faisabilité industrielle.

Ils s'inscrivent dans une réflexion prospective de l'aménagement du cadre de vie (mobilier, luminaire, art de la table, accessoires de décoration, tapis, textile d'ameublement, etc...).

VIA finance les prototypes afin de permettre un dialogue plus concret entre le créateur et le fabricant, l'éditeur ou le distributeur, dans le but de favoriser un développement commercial.

Règlement

- Les dossiers peuvent être déposés à tout moment. Ils peuvent contenir un ou plusieurs projets (format A4, feuilles détachées) qui ne sont ni édités, ni en cours d'édition. Le dossier comprendra tout ce qu'il est nécessaire de fournir pour une bonne compréhension du ou des projets, ex. : une courte note d'intention, des dessins, des photos de maquette ou de prototype, un descriptif des techniques et matériaux envisagés, des échantillons, etc. Vous devez également intégrer lors de l'envoi de votre dossier un CD comprenant les visuels au format jpg.

Ne pas oublier de protéger le modèle (INPI - 26 bis rue Saint-Pétersbourg 75008 Paris - t. : 01 53 04 53 04 • www.inpi.fr).

- La commission VIA, composée pour les trois-quarts de personnalités extérieures, renouvelées annuellement, se réunit deux fois l'an (dépôt des dossiers : soit avant le 31 décembre, soit avant le 15 avril). Elle sélectionne les projets qui seront présentés l'année suivante sur le Salon Meuble Paris, dans la galerie VIA et lors de certaines manifestations, en France et à l'étranger, auxquelles VIA participe.

- Le caractère pédagogique de cette démarche fait obligation au lauréat d'accompagner le projet durant les différentes phases de son développement, en relation avec l'industriel ou le prototypiste partenaire.

Contact

Michel Bouisson - Chargé des relations avec les designers et les écoles,
bouisson@mobilier.com

Amélie Repetto - Responsable du site internet, Assistante relations créateurs,
repetto@mobilier.com